

Les écoles supérieures – un modèle de réussite trop peu connu

Generalsekretariat

Le système dual suisse jouit d'une grande estime. En revanche, bien moins connue que l'apprentissage professionnel, la formation dans les écoles supérieures (ES) ne bénéficie pas de la même notoriété, alors qu'en sa qualité de formation continue formelle, elle appartient tout autant à la formation professionnelle. Complémentaire à l'offre des hautes écoles spécialisées, l'offre des écoles supérieures est convaincante par sa proximité de la pratique professionnelle. Pourtant les titres ES restent encore sous-estimés sur les marchés du travail suisse et international. Au vu de cette situation, le Conseil des Etats a accepté sans ambiguïté une motion visant au renforcement des écoles supérieures. Il est donc urgent que le Conseil national apporte également son soutien.

Mirjam Häubi
Reismühleweg 53b
8409 Winterthur
T 079 940 89 88
info@k-hf.ch
www.konferenz-hf.ch

Une école supérieure, qu'est-ce que c'est ?

Des véhicules sont transformés en véhicules électriques dans une start-up. Au sein de la clientèle, il y a notamment des entreprises de transport qui font transformer leurs bus traditionnels en bus électriques plus compatibles avec la protection de l'environnement. Un ingénieur ES travaille au développement, des polymécaniciens et un apprenti automaticien travaillent à l'atelier, ces derniers ont un certificat de fin d'apprentissage (CFC) comme qualification de base. La transformation des résultats du développement sur papier en un processus de production requiert un-e chef-fe de projet ou d'atelier, qui comprenne à la fois le langage du développement et celui des monteurs pour traduire les notions théoriques en un processus pratique de fabrication. Une fonction qui est à la mesure d'un technicien ES diplômé ou d'une technicienne ES diplômée.

Il y a en Suisse tout juste 140 écoles supérieures. Chaque année, 8500 personnes obtiennent un diplôme ES et 1400 autres poursuivent leur formation dans le cadre d'une filière postdiplôme ES. La condition d'admission à une école supérieure est un titre fédéral de fin d'apprentissage et, en règle générale, d'une à deux années d'expérience professionnelle. La formation dans les écoles supérieures est axée rigoureusement sur la proximité avec le marché du travail. La collaboration avec des experts et expertes du monde professionnel va de soi pour développer les plans de formation, l'enseignement et les examens finals.

Huit domaines sont représentés au sein des filières des écoles supérieures ES : technique, santé, économie, hôtellerie/restauration et tourisme, agriculture et économie forestière, social et formation des adultes, arts visuels/arts appliqués et design, trafic et transport.

Les écoles supérieures sont un élément central dans le système suisse de formation. Elles font partie du degré tertiaire comme les hautes écoles spécialisées, les hautes écoles pédagogiques et les universités. Etant rigoureusement axées sur la pratique professionnelle, elles offrent par conséquent une formation différente,

mais équivalente à la voie académique. Et pourtant, cette formation n'occupe toujours pas la position qui lui revient.

Reconnaissance fédérale controversée

La procédure fédérale de reconnaissance est avant tout centrée sur le contrôle de la qualité des filières de formation et des études post-diplômes ES. Dans le cas positif, la reconnaissance fédérale des filières de formation et des études post-diplômes ES est octroyée. Ce système doit être maintenu, mais cela ne suffit pas. Même si la procédure contient également des critères qualitatifs au niveau de l'institution, un prestataire de formation n'a pas le droit de s'intituler école supérieure reconnue par la Confédération. Il s'en trouve ainsi considérablement désavantagé, notamment lorsqu'il s'agit de créer des coopérations avec des institutions de formation suisses et étrangères.

Une conséquence déplaisante de la situation légale actuelle en est que les diplômés ES ne peuvent pas être munis du drapeau suisse et ne peuvent donc pas être reconnus comme des diplômés fédéraux.

Generalsekretariat

Mirjam Häubi
Reismühleweg 53b
8409 Winterthur
T 079 940 89 88
info@k-hf.ch
www.konferenz-hf.ch

Exemples concrets d'une situation insatisfaisante

Autorisation de séjour refusée

Un étudiant russe n'a pas pu fréquenter une école supérieure de tourisme, parce que le contrôle des habitants du canton de Vaud a refusé de lui accorder un permis de séjour. Il a motivé sa décision par le fait que l'école supérieure n'était pas une institution reconnue par la Confédération.

Négociations difficiles avec des prestataires de formation étrangers

Lorsque les écoles supérieures souhaitent entamer une coopération, elles doivent faire face à des négociations longues et complexes. Dans le contexte international, il est tout particulièrement difficile de décrire de manière appropriée la valeur d'un diplôme, étant donné que le titre de fin de formation n'est pas connu et que le diplôme ne porte pas la signature de la Confédération. Qu'une coopération ait pu se réaliser entre l'école supérieure technique Mittelland (HFTM/ESTM) à Bienne et l'Université anglaise Wrexham fait figure de grande exception.

Les hautes écoles spécialisées ne reconnaissent pas les diplômes ES

Un néo-diplômé en économie d'assurance souhaitait s'inscrire ensuite dans une haute école spécialisée pour y obtenir un bachelor of business administration. Etant donné qu'il disposait déjà de compétences approfondies en économie d'entreprise, il avait demandé à commencer directement au 2^e semestre. Le recteur de la HES n'a pas donné son accord, arguant du fait qu'un diplôme ES n'est pas un titre fédéral.

Generalsekretariat

Mirjam Häubi
Reismühleweg 53b
8409 Winterthur
T 079 940 89 88
info@k-hf.ch
www.konferenz-hf.ch

Des institutions à l'étranger refusent tout échange d'étudiantes et d'étudiants

Les expériences dans des hôpitaux et des écoles à l'étranger sont extrêmement enrichissantes pour les futurs professionnels de la santé. Le Berner Bildungszentrum (BZ) Pflege avec des sites à Berne et Thounne cultive des partenariats avec de nombreuses institutions du domaine des soins sises dans divers pays et pratique des échanges d'étudiants avec elles. Nouer de nouveaux contacts est toute fois assorti de procédures longues et pénibles, en raison de l'absence de reconnaissance fédérale des écoles supérieures.

Manque de transparence dans le foisonnement des diplômes

Pendant trois ans, les personnes suivant une formation dans des professions sociales acquièrent les connaissances nécessaires pour leurs activités professionnelles exigeantes. Ces études sont clôturées par le titre d'éducateur social diplômé ES/éducatrice sociale diplômée ES ou éducateur de l'enfance diplômé ES/éducatrice de l'enfance diplômée ES. Pourtant de nombreux employeurs ne sont pas en mesure de situer correctement la valeur de ce titre parce que le diplôme n'est pas muni d'une signature officielle de la Confédération. Cela ne favorise pas la confiance. Les diplômées et diplômés des écoles supérieures sont donc désavantagés lorsqu'ils se présentent à un emploi.

Des interventions politiques au sein du Conseil national et du Conseil des Etats exigent un renforcement des écoles supérieures.

Le monde politique a enfin compris la gravité du problème et souhaite améliorer la situation des diplômées et des diplômés des écoles supérieures.

La motion dans ce sens a déjà été approuvée par le Conseil des Etats. Une motion semblable a été acceptée par la commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) dans l'espoir qu'elle sera adoptée par la deuxième Chambre lors de la session d'automne.

Ces motions chargent le Conseil fédéral de supprimer la réglementation légale tout à fait insuffisante des écoles supérieures et d'améliorer leur position dans les mondes de la formation et de l'économie, ce qui bénéficie à tous.

Franziska Lang-Schmid

Présidente de la Conférence des écoles supérieures

Zurich et Winterthur, fin juillet 2018